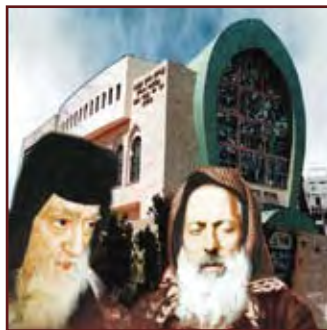


# LA RÉDEMPTION DES ÉTINCELLES DE SAINTETÉ DE L'EGYPTE (PAR RABBI DAVID HANANIA PINTO CHLITA)



## La Voie À Suivre

BO

558

31 JAN. 2009

6 CHEVAT 5769

Publication  
HEVRAT PINTO  
Sous l'égide de  
RABBI DAVID HANANIA

PINTO CHLITA  
11, rue du plateau  
75019 PARIS

Tel: 01 48 03 53 89  
Fax 01 42 06 00 33

[www.hevratpinto.org](http://www.hevratpinto.org)

Responsable de publication  
Hanania Soussan

**GARDE TA LANGUE !**

*Même si l'on a  
entendu de deux  
personnes*

*De même qu'il est interdit de croire du lachon hara si on l'a entendu d'une seule personne, la même chose s'applique même si on l'a entendu de deux personnes ou plus : il ne faut pas le croire, car même d'après ce qu'elles disent, qu'Untel ne s'est pas conduit convenablement, elles ont transgressé l'interdiction de « tu ne colporteras pas » (Vayikra 19, 16), qui s'applique également à la vérité.*

Dédié à la mémoire de  
Esther Bachar Bat Avraham

**P**arle Je te prie aux oreilles du peuple et que chacun emprunte à son ami et la femme à son amie des ustensiles en argent et des ustensiles en or. » Cela demande une longue explication. Pourquoi Hachem leur a-t-il ordonné d'emprunter, et non de prendre de force ? Est-ce que Hachem ne peut pas faire tout ce qu'Il veut ? Il faut également comprendre l'existence du butin de l'Egypte et du butin de la mer, comme l'écrit Rachi (Chemot 15, 22) : le butin de la mer était plus important que le butin de l'Egypte. Pourquoi Hachem a-t-Il partagé le butin en deux ? Il aurait pu faire un seul grand butin !

On sait ce qu'on écrit nos Maîtres, que le but de la descente des bnei Israël en Egypte était de réparer les saintes étincelles qui étaient tombées dans les « kelipot ». C'est ce qui est dit dans la Guemara (Berakhot 9b) : « Ils dépouillèrent l'Egypte », Rabbi Ami a dit : cela nous enseigne qu'il l'ont rendue comme un silo qui ne contient pas de blé. Et Reich Lakich a dit : comme un filet où il n'y a pas de poisson. » Ils ont expliqué que les bnei Israël avaient pris de là toutes les étincelles de sainteté par l'esclavage et la souffrance, au point qu'il n'y restait plus rien du tout.

D'après ces paroles, on peut dire que le fait que les bnei Israël sont sortis d'Egypte avec de grands biens en argent et en or n'est qu'une image du fait qu'ils en sont sortis avec de grands biens en étincelles de sainteté qu'ils avaient réparées, et qui représentaient l'essentiel de cette richesse. Comme ils avaient réparé les étincelles de sainteté, il leur a été donné de grands biens, par conséquent s'ils ne l'avaient pas fait, cela n'aurait pas valu la peine de les faire sortir d'Egypte avec de grands biens.

On sait que les bnei Israël sont descendus en Egypte jusqu'à frôler la cinquantième porte de l'impureté. Ils ont pratiqué l'idolâtrie, et quand ils étaient auprès de la mer, l'accusateur s'est tourné contre eux : ceux-ci ont pratiqué l'idolâtrie et ceux-là ont pratiqué l'idolâtrie, les bnei Israël ne sont pas dignes d'être sauvés ni qu'on leur fasse un miracle, ni que les Egyptiens se noient pour eux dans la mer.

Etant donné que nous savons tout cela, il faut répondre à la question que nous avons posée sur l'ordre de Hachem d'emprunter et non pas de prendre de force, et aussi la raison pour laquelle le butin a été séparé en deux. Hachem voulait cacher à l'accusateur que les bnei Israël sortaient avec de grands biens, pour ne pas lui donner prétexte à accuser en disant qu'ils n'avaient pas réparé les étincelles de sainteté, c'est pourquoi ils n'étaient pas dignes de prendre quoi que ce soit. Comme nous l'avons expliqué, les grands biens qu'ils ont pris étaient dus aux étincelles de sainteté qu'ils avaient réparées, c'est pourquoi Hachem a ordonné qu'ils ne prennent que sous forme d'emprunt, et aussi que le butin ne soit pas considérable en Egypte, afin de cacher aux accusateurs qu'ils sortaient avec de grands biens.

Ce n'était pas le cas au moment où la mer s'est fendue. Ils avaient déjà commencé à sortir des quarante-neuf portes de l'impureté et à rentrer dans les cinquante portes de la sagesse et de la sainteté. De plus, au moment où la mer s'est fendue, la puissance de l'accusateur a été brisée, l'acquisition de la totalité du butin pouvait avoir lieu, et en le prenant.

*Un élargissement de l'esprit pour accomplir la Torah*

Nos Maîtres ont enseigné dans le traité Berakhot (9b) : « Le Saint béni soit-Il a dit à Moché : Je t'en prie, va dire aux bnei Israël : Je vous en prie, empruntez aux Egyptiens des ustensiles en argent et en or, que ce tsadik ne dise pas : « ils les réduiront en esclavage et les feront souffrir », Il l'a accompli, mais « ensuite ils sortiront avec de grands biens » (Béréchit 15, 13), Il ne l'a pas accompli. » Peut-il venir à l'esprit que notre père Avraham se préoccupe de cela et se plaigne qu'on n'ait pas donné de l'argent et de l'or à ses descendants ?

Voici comment il faut le comprendre : Lorsque les bnei Israël font la volonté de D., Il leur donne une récompense en ce monde en leur accordant les conditions nécessaires pour accomplir la Torah et les mitsvot, ainsi que l'ont dit les Sages (Erouvin 41b) : une trop grande pauvreté rend l'homme fou et le détourne de D. ; mais lorsqu'ils ne font pas Sa volonté, Il ne leur donne pas d'argent, puisque de toutes façons ils ne font pas Sa volonté et n'ont pas besoin d'un élargissement de l'esprit. Lorsqu'ils font Sa volonté, Hachem aspire à ce qu'ils accomplissent la totalité des mitsvot, et il y en a certaines qu'on ne peut accomplir qu'avec de l'argent. Bien que la nuée leur ait fourni tout ce dont ils avaient besoin, un riche qui accomplit une mitsva de la plus belle façon possible n'est pas semblable à un pauvre qui dépend de la table des autres et qui fait la mitsva le plus simplement possible.

C'est pourquoi D. a dit à Moché qu'ils empruntent aux Egyptiens des ustensiles en argent et en or, pour que ce tsadik ne dise pas « ils les réduiront en esclavage et les feront souffrir », Il l'a accompli, mais « ensuite ils sortiront avec de grands biens » (Béréchit 15, 13), Il ne l'a pas accompli », et qu'il en souffre.

*A cause de sa grandeur*

Il faut également remarquer la précision de l'expression « pour que ce tsadik ne dise pas », alors qu'il aurait fallu dire tout simplement « pour qu'Avraham ne dise pas » ! L'expression « Ce tsadik » fait allusion à ce qu'ont dit les Sages (Tossefta Edouyot 3, 4) : « Celui qui a des élèves et que ses élèves appellent Rabbi, quand ses élèves sont oubliés on l'appelle Rabban, quand tout le monde est oublié on l'appelle par son nom. »

Le Rambam a écrit à ce propos (Introduction au Commentaire de la Michna) qu'on a divisé les hommes qui sont évoqués dans la Michna, et qui sont au nombre de cent vingt-huit, en trois groupes, en fonction de leur grandeur. Celui qui paraît extrêmement grand, on l'appelle par son nom, par exemple Hillel et Chamai, Chemaya et Avtalyon, à cause de leur grandeur et de l'honneur qu'on leur doit. En effet, il est impossible de trouver un titre qui convienne pour honorer leur nom, de même qu'il n'y a pas de titre pour les prophètes. Mais ceux qui ont paru être inférieurs à ce niveau-là, on les appelle « Rabban », comme Rabban Gamliel et Rabban Yo'hanan ben Zakai. Et ceux qui étaient en dessous de ce niveau-là, on les appelle « Rabbi », comme Rabbi Méir et Rabbi Yéhouda.

Donc plus l'homme est important, moins on lui donne de titres, c'est pourquoi Hachem appelle Avraham « ce tsadik », car ce titre extraordinaire rappelle combien il est grand dans le monde d'en haut, au point qu'on ne peut pas l'appeler même par son nom.

# LA PARABOLE ET SA LEÇON

## UNE PETITE COMPENSATION POUR DES ANNÉES DE SOUFFRANCE ET D'ESCLAVAGE

« Les bnei Israël firent ce qu'avait dit Moché et empruntèrent aux Egyptiens des ustensiles en argent et en or et des vêtements » (Chemot 12, 35).

C'est surprenant : Pourquoi D. a-t-Il ordonné aux bnei Israël de demander leurs biens aux Egyptiens sous la forme d'un « emprunt », et ne leur a-t-Il pas dit de les prendre en toute possession, puisque cela leur revenait pour toutes les années pendant lesquelles ils avaient travaillé en Egypte ?

Le gaon Rabbi Yossef 'Haïm de Bagdad répond à cette question dans « Ben Ich 'Haï » sous la forme d'une parabole :

### *Je l'ai repoussé jusqu'à demain*

Un riche était allé se promener dans les rues de la ville accompagné par son fils, et tout à coup il tomba sur un ivrogne qui saisit les pans de son manteau et se mit à crier à haute voix devant tout le monde : « C'est mon manteau, vous me l'avez volé, rendez moi immédiatement mon manteau ! »

Le riche lui répondit doucement et calmement :

« Oui, c'est vrai, ce manteau est à vous. Mais je ne vous l'ai pas volé, certainement pas. Je l'ai simplement emprunté à votre femme pour un seul jour, et j'ai même eu son accord total. Ne vous inquiétez pas, demain je vous le rendrai... »

L'ivrogne fut calmé par cette réponse du riche, et il s'en alla.

Une fois qu'il fut parti et se fut éloigné, le fils demanda à son père : « Dis-moi, pourquoi lui as-tu dit que ce manteau était à lui et que tu le lui avais emprunté avec la permission de sa femme ? C'est ton manteau, qui t'appartient personnellement, et non pas le sien ! »

Le père lui répondit :

« Qu'est-ce que tu croyais ? Que j'allais me disputer avec un ivrogne au milieu de la rue ? Je l'ai repoussé jusqu'à demain, et entre temps il aura probablement cuvé son vin, et il aura complètement oublié ses cris et ses exigences d'hier, et s'il s'en souvient, il aura honte de lui-même et ne bronchera pas... »

### *Plongés dans l'ivresse de leur bêtise*

C'est ce qui se passe ici, explique Rabbi Yossef 'Haïm. La vérité est que les Egyptiens sont allés à leur perte, et en fin de compte ils ont renvoyé les bnei Israël de leur pays, ils se sont noyés dans la mer des Joncs et ils ont même fait hériter les bnei Israël qui sortaient d'Egypte du butin de la mer. Mais encore avant que tout ceci n'arrive, encore avant la plaie des premiers-nés, ils leur ont demandé les grands biens en emprunt, comme le dit le verset « chacun emprunta à son ami et la femme à son amie des ustensiles en argent et en or », parce que les Egyptiens étaient encore plongés dans l'ivresse de leur

bêtise, et ils ont pensé qu'ils arriveraient ainsi à retarder les bnei Israël et à appesantir leur esclavage.

Une fois qu'ils ont perdu leur ivresse, ils ne sont plus revenus vers les bnei Israël pour leur réclamer ces biens, car ils avaient déjà compris que c'était une faible compensation pour toutes les années de souffrance pendant lesquelles ils les avaient asservis dans leur pays.

## A LA SOURCE

### *Quand la halakha dit une chose, il est impossible de faire autrement !*

« Ce sera un signe sur ton bras et un souvenir entre tes yeux, pour que la Torah de Hachem soit dans ta bouche » (Chemot 13, 9)

Voici une histoire arrivée au célèbre gaon Rabbi Dov Berisch Weinfeld zatsal, qui était tombé malade. Les médecins lui conseillaient de subir une opération, mais le médecin qui s'occupait du Rav lui dit en même temps que dans son état de santé actuel, on ne pouvait pas l'anesthésier. De plus, il y avait un autre risque qu'à cause de sa grande faiblesse, il s'endorme de lui-même, ce qui aurait également représenté un grand danger.

Quand le Rav de Tchibin entendit cela, il s'adressa aux membres de sa famille qui étaient là avec lui et leur dit : « J'ai une bonne idée pour pouvoir subir cette opération sans m'endormir le moins du monde. »

Voici ce que dit la halakha

« Une bonne idée ? Laquelle ? » lui demandèrent ses proches avec étonnement.

– Amenez-moi mes teflin, et quand je les mettrai avant l'opération, je ne m'endormirai pas...

Effectivement, le Rav mit les teflin au bras et sur la tête, et l'opération, qui dura longtemps, se passa bien. Ce fut un succès, le Rav se trouvant plongé dans de saintes réflexions en portant les teflin, sans s'endormir du tout !

Après sa guérison, il s'aperçut de l'étonnement de ses proches, et leur expliqua ce qui s'était passé :

C'est une halakha explicite : « Tant que les teflin sont sur la tête et sur le bras, il est interdit de dormir en les portant (Choul'han Aroukh 44, 1). Et quand la halakha dit une chose, s'étonna le Rav de Tchibin à haute voix, comment serait-il possible de s'endormir avec les teflin ?

## A LA SOURCE

***Pourquoi leur a-t-Il dit d'emprunter aux voisins des ustensiles en argent et autres objets précieux, les Egyptiens ne les avaient-ils pas asservis à cause du « décret entre les morceaux » ?***

Rabbi 'Haïm Falagi zatsal écrit dans son livre « Ha'Haïm VéHa-Chalom » que les Egyptiens les avaient réduits dans un esclavage beaucoup plus lourd que prévu, c'est pourquoi ils ont payé de leurs biens. Mais c'est difficile à comprendre, car c'est par le mérite de cet esclavage exagéré que les bnei Israël sont sortis au bout de deux cent dix ans au lieu des quatre cents ans promis, par conséquent ils n'ont plus le droit au grand héritage !

On explique à ce sujet que les bnei Israël ont été délivrés avant le temps prévu pour d'une autre raison : à cause de leur grand nombre, l'esclavage a été terminé avant son temps, ils méritaient donc le grand héritage en vertu du poids de l'esclavage.

Cela se trouve en allusion dans le verset (Téhilim 107, 41) : « tandis qu'il relève le malheureux de sa misère » – pourquoi ont-ils mérité le grand héritage ? A cause de « Il rend les familles nombreuses comme des troupeaux »...

***Depuis le premier-né de Paro assis sur son trône jusqu'au premier-né de la servante qui est à la meule » (II, 5).***

Et plus loin, il est dit (12, 29) : « jusqu'au premier-né du prisonnier ».

La raison de ce changement d'expression, rapporte Rabbeinou Be'hayé zatsal, d'après ce qu'il a entendu, est que les esclaves travaillaient pendant la journée à faire tourner la meule, et la nuit on les ramenait en prison.

C'est pourquoi, dans une prophétie qui était pendant la journée, Moché a dit « le premier-né de la servante qui est à la meule », car c'est ce qu'ils faisaient à ce moment de la journée.

Alors que pendant la plaie des premiers-nés elle-même, qui était au milieu de la nuit, le verset s'exprime en disant : « le premier-né du prisonnier. »

***« Pour tous les bnei Israël, aucun chien n'aboiera » (II, 7)***

Pourquoi y a-t-il eu une promesse particulière du Saint béni soit-Il sur le fait que les chiens n'aboieraient pas, d'où sait-on que cette nuit-là, les chiens auraient dû aboyer ?

Le livre « Ketoret Samim » l'explique d'après l'enseignement de la Guemara dans le traité Berakhot (3a) : « Rabbi Eliezer dit : il y a trois parties dans la nuit, et pendant chacune des parties le Saint béni soit-Il rugit comme un lion, ainsi qu'il est dit : Hachem rugit des cieus et de Sa sainte demeure Il donne de la voix, rugit puissamment. Pendant la première période, l'âne braie, pendant la deuxième, les chiens aboient, pendant la troisième, le bébé suce le sein de sa mère et la femme parle avec son mari. »

Il s'ensuit donc que comme la plaie des premiers-nés était au milieu de la nuit, pendant la deuxième période, au moment où « les chiens aboient », il doit y avoir une promesse explicite que « pour tous les bnei Israël aucun chien n'aboiera ».

***« Consacre-Moi tout premier-né, prémices des entrailles, chez les bnei Israël, les hommes et les animaux, il est à Moi » (13, 2)***

Le saint Rabbi d'Apte zatsal a raconté sur Rabbi Eliezer (le père du Ba'al Chem Tov) qu'il pratiquait l'hospitalité sur une large échelle,

sans faire de différence entre un tsadik et un racha. Il disait qu'il y avait une allusion à cela dans le verset : « Consacre-moi tout premier-né, prémices des entrailles, chez les bnei Israël, les hommes et les animaux, il est à Moi. »

Il expliquait ainsi le verset :

« Consacre-moi » – Si un juif veut véritablement se sanctifier devant Hachem, il doit être humble et soumis, et savoir que « tout premier-né » – chaque juif, est plus grand que lui, et il n'ira pas rechercher des fautes dans ce que font les autres.

« Prémices des entrailles » – le début de toute chose a son origine dans « les entrailles des bnei Israël », donc il faut avoir pitié de tout juif, peu importe ce qu'il est.

Mais « les hommes et les animaux » – faire une différence entre un juif et l'autre en disant qu'Untel a la forme d'un homme et Untel peut être comparé à une bête, « il est à Moi », il n'y a qu'à Moi que cela appartient, moi Hachem qui connais les actes des hommes et leurs pensées. Mais il est interdit à un être de chair et de sang de faire une différence entre un homme et un autre, il doit avoir pitié de tout juif et tous les aimer à égalité, sans la moindre différence...

## A LA LUMIERE DE LA PARACHAH EXTRAIT DE L'ENSEIGNEMENT DU GAON ET TSADIK RABBI DAVID 'HANANIA PINTO CHELITA

***« Pendant sept jours vous mangerez des matsot, surtout le premier jour vous ferez disparaître le levain de vos maisons, car quiconque mangerait du 'hamets serait retranché d'Israël. »***

On peut dire sur la raison de la mitsva de manger de la matsa et l'interdiction de manger du 'hamets, que la sortie d'Egypte est la base de la foi en Hachem, ainsi qu'il est écrit (Chemot 20, 1) : « Je suis Hachem votre D. Qui vous a fait sortir du pays d'Egypte, de la maison d'esclavage », comme nous le disons en mettant les tefilin, où Hachem nous a ordonné d'écrire ces quatre passages qui contiennent l'unicité de Son Nom et la sortie d'Egypte, afin que nous nous souvenions des miracles et des merveilles qu'Il a faits pour nous. Ils montrent Son unicité, et le fait que Lui seul possède la puissance de faire tout ce qu'Il veut en bas comme en haut.

Au moment de la sortie d'Egypte, l'essentiel de ce qui était alors le service d'Israël était de renforcer dans le cœur la foi en D., de la comprendre absolument parfaitement, car tous les miracles et les merveilles que Hachem a faits étaient pour que les bnei Israël et le monde entier reconnaissent l'existence de Hachem, et le fait qu'Il a la puissance de faire ce qu'il veut en haut et en bas. En effet, c'est Lui Qui a créé tous les mondes. Et comme l'essentiel de la volonté de Hachem en envoyant les plaies était de proclamer la foi, les bnei Israël se sont trouvés plongés dans l'étude de la foi pendant tout le temps de la sortie d'Egypte.

Pour que l'homme puisse croire en Hachem, il doit être humble, parce que la foi est l'annulation de la compréhension. Il doit croire en Hachem même en ce qu'il ne comprend pas, puisque quand il comprend ce n'est pas de la foi mais de la compréhension, c'est pourquoi il est impossible à l'homme de croire en Hachem s'il est orgueilleux.

On sait ce qui est écrit chez les commentateurs, que le 'hamets désigne l'orgueil, parce que la pâte fermentée gonfle, et la matsa désigne l'humilité, car c'est un pain de pauvreté, c'est pourquoi Hachem a ordonné qu'à Pessa'h on mange de la matsa et non du 'hamets. Il s'agit d'être humbles et non orgueilleux, et nous pourrions arriver à la foi en Hachem.

# UNE VIE DE TORAH

« De même qu'il faut se renforcer pour établir son domicile en Erets Israël, il faut encore plus se renforcer pour fixer la plupart de ses jours et de ses nuits dans les synagogues et les maisons d'étude, on en trouvera la sérénité, le repos et la joie. » Comme l'ont dit les Sages : les synagogues et les maisons d'étude sont un paradis pour les tsadikim et une prison pour les rechaïm (Séfer 'Haridim ch. 66).

## *Il s'endormait un peu sur sa chaise*

Dans l'oraison funèbre que le gaon Rabbi Y. Tiya Weill zatsal fit sur son Rav le gaon Rabbi Yéhonathan Eibeschutz zatsal, il évoqua entre autres des témoignages extraordinaires sur ses coutumes :

« Je savais parfaitement qu'à l'époque où je servais le Rav à la yéchiva, la plupart du temps il ne se couchait pas dans un lit mais s'endormait un peu sur sa chaise, et se reposait dans la profondeur de la halakha.

Je me souviens que lorsque j'étais à la yéchiva de Metz, en 5510, dans un certain sujet de halakha et des Tossefot (Baba Metsia 35b), qu'il étudiait toute la semaine du matin jusqu'au soir, toute la semaine, jusqu'à l'heure de min'ha, et la semaine suivante il a donné cours pendant deux jours, sept heures chaque jour. »

On trouve le même témoignage chez son élève le Rav Naphtali Hirsch Wechriling zatsal :

« Je prends à témoins pour lui le ciel et la terre qu'il ne dormait littéralement pas, tous les jours de la semaine il n'allait pas se coucher, à l'heure où les gens dorment, il était plongé dans la Torah de Hachem. Je doute qu'il y ait quelqu'un dans toute cette génération qui se soit donné autant de mal pour la Torah dans sa vie que ce héros.

## *Ils revenaient pour étudier encore et encore*

Le gaon Rabbi Yéhochoua Cohen chelita raconte :

Mon grand-père zal (un disciple de Rabbi Méïr Yé'hïel d'Os-trowtza zatsal), a témoigné de l'amour de la Torah qui était ancré chez les habitants de la ville où il vivait, au point qu'aucun des plus riches eux-mêmes, qui avaient une immense fortune, ne négligeait de s'installer au beit hamidrach pour étudier les paroles de la Torah, chaque jour, de quatre heures du matin jusqu'à dix heures en continu, la Torah et la prière.

Ils traitaient toutes leurs affaires de dix heures du matin jusqu'à quatre heures de l'après-midi, et il s'agissait d'affaires très importantes qui leur faisaient gagner des milliers et des dizaines de milliers. A la fin des affaires, à quatre heures de l'après-midi, est-ce qu'il venait à l'idée de qui que ce soit de rentrer chez lui ? Certainement pas ! Tout le monde revenait au beit hamidrach pour étudier encore et encore, jusqu'à dix heures du soir, et c'est seulement après la fin de l'étude et de la prière qu'ils rentraient chez eux !

## *C'est pour nous un bonheur éternel*

Depuis qu'il a pris conscience, le gaon Rabbi Tsvi Pessa'h Franck zatsal, Rav de Jérusalem, a consacré tous ses jours et ses nuits, toutes ses forces et tous ses désirs, uniquement à l'étude de la Torah dans le Talmud de Babylone et de Jérusalem, des décisionnaires et des Responsa, des Richonim et des A'haronim. Il se livrait avec une immense assiduité à la Torah pour l'amour de la Torah.

Rabbi Tsvi Pessa'h avait des cours fixes, le jour et la nuit, avec des avrekhim de choix. Rabi Chemouël Aharon Shazouri l'a raconté ainsi :

« En 5659, j'ai étudié dans la yéchiva des jeunes à côté de la yéchiva « Or 'Hadach », dans le 'Hatser Strauss. Je me souviens qu'à la prière de Ma'ariv, on priait à 12h30 (d'après l'heure d'Erets Israël, et immédiatement après la prière, Rabbi Tsvi Pessa'h et Rabbi Yona Ram montaient chez eux pour dîner, et un quart d'heure plus tard ils se mettaient à étudier ensemble pendant six heures d'affilée.

Rabbi Tsvi Pessa'h Franck lui-même a écrit : « Je me souviens que tu me disais tous les jours : « car c'est notre vie et la longueur de nos jours, et nous en parlons le jour et la nuit », les hommes de la Grande Assemblée qui ont institué le texte des bénédictions ne parlaient pas rhétoriquement. La simplicité de leurs paroles et leur exactitude minutieuse sont vraiment notre vie et la longueur de nos jours, et un bonheur éternel pour nous, quand nous en parlons le jour et la nuit. »

## *De ses propres forces*

Sur le tsaddik Rabbi Israël Abou'hatseira zatsal, on raconte que quand il était encore très jeune, il se cachait souvent derrière la porte de la chambre de son frère qui avait vingt-quatre ans de plus que lui, Rabbi David, pour qui la Torah était tout dans la vie, la Torah et rien d'autre. Son jeune cerveau avait enregistré l'ordre de Hachem « Tu en parleras le jour et la nuit » comme une voie unique dans la vie, la voie qui peut mener à la véritable richesse. C'est pourquoi par ses propres forces il décida de se consacrer de toute son énergie à étudier la Torah.

Il alla chez son frère le tsaddik Rabbi David, et chez son oncle le tsaddik Rabbi Yitz'hak, et observa leurs coutumes, en leur demandant conseil sur la façon de s'élever et de grandir dans la Torah et la crainte du Ciel. Il étudia chez eux des choses claires, et une voie droite et tracée sur la façon d'arriver à « Beit E-l ». Le premier principe qu'il étudia fut la nécessité et l'obligation d'étudier la Torah jour et nuit sans trêve. Il voyait tout le temps son frère en train d'étudier, d'un minuit au minuit suivant, pendant de longs jours, sans interruption. Il comprit que telle est la voie de la Torah.

## *Une aspiration sans limites*

L'assiduité dans l'étude était l'une des composantes personnelles du gaon Rabbi Moché Feinstein zatsal.

Cette assiduité se manifestait déjà dès son enfance quand il habitait dans le village de Starouvin, et elle est passée comme un fil conducteur pendant toute sa vie, remplie d'étude de la Torah.

Quand il avait huit ou neuf ans, son père étudiait avec lui pendant la nuit de Chavouot tout le traité Beitsa. C'était un rappel de ce que faisait le Gra en fonction de la capacité de son fils, mais aussi en fonction de l'attention et du temps que son père lui consacrait. Quand il arriva à l'âge de douze ans, pendant la nuit de Kippour il resta éveillé toute la nuit pour étudier le traité Yoma avec son père. Avant le début de la prière de cha'harit, les deux terminaient tout le traité.

De telles nuits et autres choses semblables laissèrent une forte impression à Rabbi Moché, et servirent de base à son immense désir de la Torah. Plus tard, il s'exprima là-dessus avec force : « Il est interdit à l'homme d'aspirer à plus que son niveau et sa personnalité ne le permettent, à l'exception de la grandeur dans la Torah, pour laquelle le désir doit être illimité ! »